



Centre de ressources Ville caraïbe

Historique

Le Centre de ressources Politique de la ville en Martinique est issu d'un long processus marqué par deux étapes principales. En premier lieu, la mobilisation de l'Association Martiniquaise pour le Développement Social Urbain a fédéré un certain nombre d'acteurs qui ont contribué à sa création à partir des modèles existants dans l'Hexagone. Ensuite, **le partenariat, la rencontre entre les besoins de la Communauté d'agglomération du Centre de Martinique regroupant différents territoires et les attentes de l'Etat (DIV local et national) ont favorisé une large adhésion au projet.** Il convient d'ajouter que le Centre de ressources Politique de la ville de Guyane a eu également un rôle d'appui essentiel au démarrage.

Le Centre de ressources a trois ans d'exercice et a pour objectif de proposer des lieux d'échanges de pratiques, de l'appui technique, de l'aide à l'ingénierie de projet, de la capitalisation d'expériences, et plus largement, l'animation et la qualification du réseau des acteurs de la politique de la ville et du développement social urbain de Martinique.

Le Statut

Le Centre de ressources Ville caraïbe est une association administrée par un Conseil d'administration composée de 3 collèges qui regroupent les professionnels de la Politique de la ville et les utilisateurs, les personnes qualifiées et les financeurs. Le Président actuel est également Professeur de Science Politique à la faculté de droit et d'économie de la Martinique, Université Antilles Guyane. Par ailleurs les autres membres du bureau sont des chefs de projets de collectivités, des chargés de mission des services de l'Etat et des responsables associatifs dans le Développement social urbain.

Le territoire

La Martinique est une île (35km de large et 70 de long) d'une superficie de 1100 km², région mono départementale qui connaît une évolution démographique avec une croissance des moins de 20 ans (34% de la population) et parallèlement une croissance des plus de 60 ans. Au 1er janvier 2008, la population martiniquaise est estimée à 403 000 habitants¹. Le Centre urbain de la Martinique regroupe notamment les 3 communes les plus peuplées avec la capitale administrative et économique, Fort de France, qui joue son rôle attractif. Par ailleurs, des Communes du Sud et du Nord Atlantique sont de plus importantes en nombre d'habitants et connaissent des problématiques connexes avec le Centre.

Il y avait 14 Contrats de ville de 1ere génération. Depuis le recentrage opéré en 2007 par l'Etat à l'issue de la négociation avec les communes, il y a 2 CUCS en Martinique (Lamentin et Fort de France) qui représentent en tout 24 sites inscrits dont 6, en Zones Urbaines Sensibles. Il y a 1 projet ANRU à Fort de France et une Zone Franche Urbaine (Dillon extension du port et centre en bord de mer). Il existe des territoires en ZRDU et deux Programmes de Réussite Educative au Lamentin et à Fort de France.

Les autres territoires de Martinique s'appuient sur les autres dispositifs de la politique de la ville dans les domaines de l'insertion (Missions locales, PLIE, etc..), de la prévention de la délinquance (CLS, CLSPD, FIPD, OVV, adultes relais, etc..) et de la réussite éducative (CLAS, etc..) des dispositifs de droit commun concernant l'aménagement urbain (RHI, etc..) et les autres thématiques connexes de la politique de la ville. Il existe 2 communautés d'agglomération (CAESM, CACEM) avec notamment comme compétence obligatoire la politique de la ville.

¹ Insee, janvier 2008

Les 28 sites inscrits dans les périmètres CUCS du Centre, sont caractérisés, soit par de l'habitat spontané qui a évolué, soit par des ensembles HLM et des formes d'habitat mixte. La question du logement social reste l'une des difficultés majeures, de même que l'emploi notamment dans les ZUS où le chômage dépasse les 40% et de façon encore plus tragique les jeunes. La Martinique se caractérise par ailleurs par de véritables enjeux sur le plan identitaire et culturel, et en matière de développement durable car elle reste un site de biodiversité remarquable et est exposée de nombreux risques naturels.

Les actions

Le Centre de ressources Ville caraïbe propose depuis sa mise en place des activités « ressources » en adéquation avec la programmation prévisionnelle annuelle arrêtée par le Conseil d'administration :

- De l'ingénierie de formation et des formations action, des cycles de qualifications, des échanges de pratiques, de la capitalisation d'expériences
- de la publication, de la documentation, de la diffusion d'information.
- La mise en réseau de compétences, par thématiques, territoire, projets.
- Des rencontres entre acteurs d'Institutions différentes avec des chercheurs, de l'animation de débats publics

Par ailleurs, le Centre de ressources propose également :

- de l'animation et participation à des groupes de travail et travaux collectifs.
- des prestations d'accompagnement spécifique : tel que des diagnostics territoriaux, de l'aide et accompagnement à l'élaboration de politiques et actions collectives de cohésion sociale et territoriale.

Les productions

Le Centre de ressources ville caraïbe publie tous les mois une lettre d'information électronique : « *la cohésion se construit* » avec l'actualité locale et nationale de la Politique de la ville. Il publie également les Cahiers Ville caraïbe, articles de fond sur des thématiques, des dossiers de participants (évaluation, Acteurs de la politique de la ville, Prévention de la délinquance...), des actes de rencontres, un annuaire, des études, des formalisations de travaux collectifs, des fiches d'expériences, etc....Il anime le réseau par le biais d'internet et du site www.villecaraibe.com.

Budget

Le budget annuel du centre de ressources s'établit autour de 150 000 euros, il est constitué en recettes par une subvention d'exploitation du Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes à hauteur de 40 %, une subvention d'investissement de la Caisse des Caisse des dépôts de 20 % et de la CACEM de 30%. Le CNFPT cofinance des actions de formations-action des agents des collectivités locales. En dépense, les frais de personnels constituent une charge d'environ 50 % et les services externes 30 %. De nouveaux financeurs sont aujourd'hui mobilisés : Conseil Régional, Conseil Général, Bailleurs sociaux, autres Communautés de Communes, ou d'agglomération...Ce budget peut être complété par des financements dédiés à des actions particulières et par des ventes de prestations.

Publics

Le public prioritaire du centre est composé des professionnels de la politique de la ville : chefs de projet CUCS, CLS, CLSPD, Réussite éducative, ... chargés de mission, élus, responsables associatifs ... En complément, le centre de ressources accueille également des professionnels relevant des thématiques traitées par la politique de la ville et plus généralement de la cohésion sociale et territoriale.

Centre de ressources Ville caraïbe

BP 7222- 97277 Schoelcher cedex

Tél/fax : 0596 686452/0596589628 www.villecaraibe.com/ contact@villecaraibe.com